

## PLABENNEC

# Forte augmentation des dépenses du Pays des Abers

L'ordre du jour du conseil communautaire du Pays des Abers, jeudi, était en grande partie consacré aux finances.

Le conseil communautaire du Pays des Abers s'est tenu jeudi, sous la présidence de Jean-François Tréguer. Un nouveau conseiller a été accueilli, il s'agit d'Alain Flour, élu Iannilisien, qui succède à Michel Tréguer.

La séance, en grande partie consacrée aux finances, a permis le vote du budget 2024, élaboré à partir du débat d'orientation du mois dernier, tenant compte d'un certain nombre d'évolutions récentes et « d'une accumulation de nuages noirs à l'horizon », annonce Andrew Lincoln, vice-président chargé des finances. Les collectivités locales vont en effet devoir contribuer à l'effort de redressement des comptes publics.

## « Des dépenses d'investissement bien plus importantes »

Les dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement sont évaluées à 52 566 172 € contre 49 101 260 € en 2023 soit une augmentation de 7 %. « L'année 2024 va être marquée par une prévision de réalisation des dépenses d'investissement bien plus impor-



Alain Flour, nouveau conseiller communautaire, va intégrer la commission « bloc local et solidarités » et celle du développement touristique.

tantes que les années précédentes. Cela s'inscrit assez classiquement dans une logique de déroulement des mandats politiques locaux. Le dernier tiers du mandat étant généralement consacré aux travaux », annonce le président. Évaluées à 21 311 441 €, les dépenses réelles progressent de 340 % par rapport à 2023. Parmi les gros dossiers, notons le centre technique communautaire de Bourg-Blanc avec une inscription budgétaire de près de 5,8 M€ sur les 11,4 M€ inscrits au total, les dépenses liées

aux mobilités et énergies renouvelables dans le cadre du PCAET notamment qui s'élèvent à 900 000 €, le déploiement de la fibre optique à hauteur de 1,4 M€... Trois autorisations de programme sont revues. La tranche 1 du réservoir de Plouguerneau nécessite une enveloppe de 2 425 000 € répartie sur sept ans, 25 000 € pour 2024.

Une seconde concerne la réhabilitation du grand phare de l'île Vierge pour 1 476 000 € étalés sur quatre ans, dont 100 000 € en 2024. Une troisième de 575 000 € pour le financement du logement social permet de lisser les versements sur cinq ans, soit 115 000 € chaque année.

## Stabilité des taux de fiscalité

Les taux de fiscalité restent stables : taxe d'habitation pour résidences secondaires de 10,08 %, taxe sur le foncier non bâti de 2,02 % et le taux de cotisation foncière des entreprises de 23,70 %. Seule la taxe sur le foncier bâti qui était de 0 % depuis 2011 progresse et passe à 0,2 %. Le conseil s'est prononcé favorablement sur l'attribution de fonds de concours, sollicités par huit communes. Ainsi les travaux prévus pour des travaux d'aménagements cyclables seront subventionnés à hauteur de 20 % et pour les stationnements vélos à 30 %. L'ensemble représente un montant total de 155 575 € pour la communauté de communes.

## SAINT-FRÉGANT

# Les élus ont voté le budget primitif 2024

Réuni ce jeudi, le conseil municipal de Saint-Frégant a adopté le budget primitif 2024 à l'unanimité.

Il s'équilibre à hauteur de 566 816 € en section de fonctionnement et 737 401 € en investissement. Le compte administratif de 2023 avait dégagé un excédent de 182 215 € en section de fonctionnement. 82 215 € sont reportés en section de fonctionnement et 100 000 € en investissement.

## Les taux maintenus

Les principales orientations budgétaires concernent : l'aménagement du bourg pour 483 641 €, des travaux de voirie pour 100 600 €, le renouvellement d'une partie des fenêtres de la mairie pour 37 400 € et le remplacement des ampoules de l'éclairage de l'espace multifonctions par des ampoules LED pour

29 000 €.

Les conseillers ont également adopté les taux de fiscalité directe locale qui sont maintenus au même niveau qu'en 2023 sachant que les bases augmentent de 3,9 %. Pour

rappel, les taux sont les suivants : taxe d'habitation, 12,31 % ; foncier bâti, 30,46 % ; foncier non bâti, 29,82 %. Quant aux subventions aux associations, elles ont été accordées pour un montant total de 5 365 €



Une écharpe tricolore de maire. Photo d'illustration Le Télégramme/François Destoc

## En bref

Les travaux de l'aménagement du bourg devraient s'achever fin avril. Une subvention va être sollicitée auprès de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) afin de financer la rénovation des cloches de l'église. Un contrôle a révélé que

le mouton (pièce destinée à accrocher la cloche) d'une des cloches doit être remplacé. Le coût des travaux est estimé à 5 953 €, le reste à charge pour la commune se montant à 1 190 €.

Ombrière en Finistère, une filiale du

Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère, mène un projet d'installation d'une ombrière sur le terrain de football. Cette structure devrait recouvrir à la fois le parking et le club house, totalisant ainsi une surface de 3 097 m<sup>2</sup>.

## PLABENNEC

# Ils étaient 70 participants au Plab Roller Challenge

Dimanche, le RollerClub Plabennec a organisé une compétition starter de roller free style, dans la salle Colette-Besson. Trois disciplines étaient au programme : skate cross, saut en hauteur et speed slalom. Soixante-dix participants des

clubs de Lesneven, Brest, Roscoff et Plabennec se sont affrontés. Les riders de Plabennec ont misé sur le « six » à cette occasion puisque six médailles ont été gagnées dans chacune des trois disciplines, soit dix-huit en tout.



Des riders lors des épreuves de speed slalom.

## PLOUVIEN

# Hervé L'Azou a été le plus perspicace !

En début d'année 2024, la commune de Plouvien a organisé un concours original. En effet, la commission animation a diffusé des photos des membres du conseil municipal dans leur jeunesse, le but était de les reconnaître aujourd'hui. « Nous avons eu une bonne trentaine de réponses », se félicite Martial Congar, adjoint. Quatre personnes ont trouvé toutes les bonnes réponses et par tirage au sort, c'est Hervé L'Azou qui a été désigné vainqueur. Lundi 25 mars 2024, il a reçu son prix des mains de l' élu : un panier garni



Martial Congar (à gauche) et Hervé L'Azou lors de la remise du prix, lundi 25 mars 2024, à Plouvien.

## Chasse à l'œuf lundi

Par ailleurs, la commission animation organise ce lundi 1er avril une chasse aux œufs en faveur des enfants. Cet événement, qui a connu un beau succès l'an passé, se déroulera sur le site de la chapelle Saint-Ja-

oua à partir de 10 h 30. Les inscriptions, gratuites, sont toutefois obligatoires par courriel à l'adresse suivante : [mairie@plouvien.fr](mailto:mairie@plouvien.fr)

## PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES

# Le tournoi interloisirs promet de la bonne humeur ce samedi

C'est une nouvelle édition du tournoi interloisirs pétillante que promet l'équipe loisirs de handball à Plounéour-Brignogan-Plages, ce samedi. Une quarantaine de sportifs issus des équipes loisirs des clubs de football, volley-ball et handball sont attendus. « Les équipes vont s'affronter lors de rencontres dans les trois disciplines », précise Catherine Abiven, du club de hand chargé, cette année, de l'organisation. « Comme chaque année, notre tournoi se déroulera dans un esprit de compétition, puisque le perdant

aura la mission de nettoyer la salle le lendemain de la soirée ! », sourit-elle. Pour une fête haute en couleurs sous le signe du partage et de la convivialité, les joueurs devront revêtir un déguisement sur le thème de Pâques. Le public est invité à venir supporter les joyeuses équipes de sportifs qui promettent un beau spectacle.

## Pratique

Aujourd'hui, à la halle des sports à Plounéour-Brignogan-Plages, à partir de 13 h 30. Gratuit.

Suivez  
LE TÉLÉGRAMME  
sur facebook

